



1 Plan des finitions murales, au 20ième étage  
Echelle : 1:100

Légende des finitions murales :

- (P1) Peinture - Générale  
Couleur : Blanc  
Fin : Brillante, de niveau 3
- (P2) Peinture - Décorative  
Couleur : Jaune chamois  
Fin : Brillante, de niveau 3
- (P3) Peinture - Décorative  
Couleur : Bleu sarcelle  
Fin : Brillante, de niveau 3
- (P4) Peinture - Décorative  
Couleur : Gris moyen  
Fin : Brillante, de niveau 5
- (F1) Panneau en feutre  
Couleur : Gris pâle  
Épaisseur : 27 mm
- (F2) Panneau en feutre  
Couleur : Vert sarcelle  
Épaisseur : 27 mm
- (L4) Fini de mur démontable (blanc)  
Couleur : Blanc
- (T1) Dossier d'anti-éclaboussures en céramique (blanc)  
Motif et (ou) couleur : Carrelage mosaïque blanc.  
Couleur : Le Représentant du Ministère s'occupera de choisir sa couleur et ce, à partir de la plage ou de la gamme de couleurs standard.  
Largeur de la ligne de coulis : 3 mm
- (G1) Panneau de vitrage à dossier peint en blanc  
Couleur : Blanc  
Notes :  
- Vitré à façade arrière peinte en blanc et ce, dans une hauteur entre 914 mm et 2 280 mm au-dessus du plancher fini. Se reporter à l'élevation 6 du dessin ID33.
- CG À chaque endroit indiqué, fournir et monter un nouveau garde-côin en acier inoxydable et de montage en surface.  
Matériau : Acier inoxydable de calibre 16 et de type 304.  
Fini satiné n° 4.  
Dimensions : 51 mm sur 51 mm sur 1 220 mm de hauteur  
Hauteur de montage : À monter au-dessus de la plinthe  
Notes :  
- À installer selon les instructions du fabricant.  
- À coller à la cloison et à installer de façon droite.  
- S'assurer que tous les rebords soient bien fixés à la cloison. S'assurer qu'aucun rebord ne ressorte de son emprise, afin d'éviter toute blessure corporelle ou tout autre endommagement. Si il est impossible de bien coller les rebords supérieurs à la cloison, on se devra alors de prévoir du produit de cailloutage transparent et de façonner le tout pour que les rebords présentent un fini lisse.

Notes du dessin - Finitions murales :

1. Panneaux en feutre et suspendus du plafond. Voir les élévations du dessin ID33.
2. Peindre les portes et les bâtis existants de l'édifice de base et ce, en se fondant sur la formule de peinture de type P4.
3. Peindre toutes les surfaces apparentes des bâtis et des portes d'ascenseurs et ce, du côté du foyer souterrain, ci, selon la formule de peinture de type P3.
4. Moulure de bordure en métal  
L'Entrepreneur devra finir le rebord du carrelage en céramique en se servant de moulures en métal et ce, selon les indications.  
Fini : À l'acier inoxydable brossé  
Notes :  
Épaisseur de la moulure, selon l'application.

Notes générales - Finitions murales :

1. Il relève de l'Entrepreneur de se reporter à tous les renseignements compris dans le Dessin.
2. L'Entrepreneur se doit de lire le présent dessin concurremment avec tous les autres dessins qui sont compris dans le présent jeu de dessins. En outre, il se doit de signaler toute contradiction ou toute divergence entre les dessins et ce, avant la mise en route des travaux.
3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout endommagement aux cloisons, plafonds et finis existants ainsi qu'aux autres pièces composantes et existantes qui se doivent d'être conservées, en outre, il devra en être de même lorsqu'il s'agit de l'endommagement de locaux adjacents.
4. L'Entrepreneur devra produire des échantillons de tous les finis et les remettre à l'approbation du Représentant du Ministère avant de placer sa commande pour des matériaux.
5. Rappeler, poncer et réparer les travaux et remettre le tout à neuf et ce, jusqu'au niveau 4, en rendant le tout à l'état prêt pour la réception du nouveau fini de cloisonnement, ci, il s'agit de toutes les surfaces existantes en gypse et en plâtre et ce, à la grandeur des locaux et avant les travaux de peinture. L'Entrepreneur devra s'assurer que les cloisons finies soient lisses, droites et unies.
6. À moins d'indications contraires, toutes les finitions murales devront être fournies et montées par l'Entrepreneur.
7. À moins d'indications contraires, peindre toutes les cloisons existantes, tous les murs noyaux, toutes les colonnes et toutes les nouvelles cloisons en se servant d'une peinture de type P1.
8. À moins d'indications contraires, fini mural typique et d'identification L4 pour les cloisons démontables.
9. Enlever la quincaillerie et les enseignes de portes et ce, avant de peindre les portes et les bâtis existants. À renvoyer une fois parfaitement séchée la couche définitive de peinture.
10. À moins d'indications contraires, peindre l'intérieur de tous les placards en se servant d'une peinture P1.
11. À moins d'indications contraires, apprêter et peindre toutes les portes et ce, en se fondant sur la formule P4. Se reporter à la nomenclature des pièces de quincaillerie de portes du dessin ID34 afin de retrouver de plus amples détails à ce sujet.
12. Peindre tous les éléments conducteurs périphériques pour qu'ils s'assortissent au fini mural P1. Se reporter au dessin.
13. Se reporter aux élévations du dessin ID35 afin de retrouver le motif du carrelage mural.
14. À moins d'indications contraires, appliquer une pellicule de vitrage du côté intérieur du local et ce, sur tout le vitrage de cloisons amovibles. Se reporter à l'élevation 4 du dessin ID33 afin de retrouver les détails pertinents.

Public Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

**Canada**

**LWIG**  
ARCHITECTURAL INTERIORS  
211-2141 Thurston Drive  
Ottawa, ON K1G 0C9  
F 613-739-3699  
F 613-739-3665  
info@lwig.com LWIG.com

Ce dessin appartient à la personne chargée de la conception, qui se réserve tous les droits d'auteur par rapport à son utilisation. Il est interdit de reproduire ou d'utiliser ce dessin sans la permission écrite de la personne chargée de la conception. Toute réimpression, reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la personne chargée de la conception est strictement interdite. L'Entrepreneur se doit de vérifier les dimensions et les données arithmétiques et de les comparer avec les données sur le plan de la conception. L'Entrepreneur se doit de reporter toute contribution à la personne chargée de la conception. Ne pas se fier au présent dessin pour effectuer des travaux de finition.

Plan clé

N

Le nord du projet

**ARIDO**  
David Gibbons  
Ingénieur en Architecture

L'Entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions, sur place et faire part à l'ingénieur de toute contradiction.

révisions	description	date
03	Document de soumission	2019-01-15
02	Doc. à 90%, à soumettre à l'examen du client	2018-03-09
01	Doc. à 80%, à soumettre à l'examen du client	2018-02-16

project	project
Locaux temporaires et de type générique de la Tour de l'ouest de l'EL	
300 ouest, avenue Laurier, Ottawa (On)	
drawing	dessin
Plan des finitions murales, au 20ième étage	
Echelle : Selon les annotations	
Designed By Date 2018-01-26 (aaaa/mv/vj)	Compu par RB & MB (aaaa/mv/vj)
Drawn By Date 2018-03-09 (aaaa/mv/vj)	Dessiné par MB (aaaa/mv/vj)
Reviewed By Date 2018-01-26 (aaaa/mv/vj)	Examiné par BW (aaaa/mv/vj)
Approved By Date 2018-01-26 (aaaa/mv/vj)	Approuvé par BW (aaaa/mv/vj)
Tender	Soumission
Project Manager Project no. R.088901.013 (17096)	Administrateur de projets N° du projet
Drawing no. ID30	N° du dessin